

**Département des
Yvelines
Commune de JUZIERS**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 MARS 2020**

En exercice : 25

Présents : 22

Votants : 24

Date de convocation : 28 février 2020

L'an deux mille vingt, le six mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de la ville de JUZIERS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Philippe FERRAND, Maire.

Présents : E. ALEXANDRE-NOËL, T. HACK, V. RAY, J-L. COTZA, A. GRAVOT, J. ZIEGLER, M. BINET, M-A. PIEDERRIÈRE, D. GRESSIER, G. DUPEU, E. ANDRÉ, S. SAINT-LEGER, P. CHABANNE, C. GUILLAUME, P. DELAVEAUD, J. OZANNE, K. VARIN, C. LABBÉ, G. HAILLOT, Y. LEDOUX, F. DELEMAR.

Absents excusés : S. MASSONNIÈRE (pouvoir à J. ZIEGLER), J-Y. REBOURS (pouvoir à J. OZANNE)

Absent : M. FERRY

Secrétaire de séance : Evelyne ANDRÉ

Adoption du procès-verbal de la séance du 05 février 2020 :

15 Contre (P. Ferrand, E. Alexandre-Noël, T. Hack, V. Ray, J-L. Cotza, S. Massonnière, J. Ziegler, M. Binet, D. Gressier, G. Dupeu, E. André, P. Chabanne, C. Labbé, Y. Ledoux, F. Delemar),

1 Abstention (A. Gravot),

7 Pour (M-A. Piederrière, S. Saint-Léger, J-Y. Rebours, P. Delaveaud, J. Ozanne, K. Varin, G. Haillot).

Cédric Guillaume ne prend pas part au vote.

Le procès-verbal de la séance du 05 février 2020 n'est pas adopté.

N° 13-2020 : Vote du budget primitif communal 2020

Rapporteur : *Thierry Hack*

Le budget primitif de la commune pour 2020, proposé au vote du Conseil municipal, s'équilibre :

- **en section de fonctionnement :**

Dépenses : 5 112 614,79 €

Recettes : 5 112 614,79 €

- **en section d'investissement :**

Dépenses : 4 619 836,46 €

Recettes : 4 619 836,46 €

Le Conseil municipal,

Sur proposition de Monsieur le maire et après examen détaillé,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date des 05 et 17 février 2020,

Après en avoir délibéré,

A la majorité, 17 Pour, 6 Contre (S. Saint-Léger, C. Guillaume, P. Delaveaud, J. Ozanne, J-Y. Rebours, K. Varin), 1 Abstention (G. Haillot).

Vote le budget primitif communal pour 2020, tel que proposé.

■ QUESTIONS DIVERSES

Maison pluridisciplinaire de santé : Philippe Ferrand annonce, après plusieurs mois de négociation un accord entre le pharmacien et l'aménageur de la future maison de santé, rue Janine Vins. Une convention interviendra entre eux afin de définir les modalités de cet accord (vente ou location). Comme prévu lors des premiers échanges, la pharmacie occupera les $\frac{3}{4}$ du rez de chaussée, l'étage au-dessus restant consacré aux praticiens médicaux et paramédicaux.

Lecture de l'allocution de Philippe Ferrand de fin de mandat :

Je pourrai vous le chanter mais je m'abstiendrai : voilà, c'est fini.

Ce conseil était le dernier de notre mandature 2014-2020. Cela fait six ans que nous avons travaillé ensemble, appris à nous connaître pour certains d'entre nous. Je voudrais saluer le travail que nous avons accompli collectivement pour notre belle commune qu'est Juziers. Nous avons subi des modifications de notre périmètre territorial.

Rappelons-nous il n'y a pas si longtemps était créée la communauté d'agglomération Vexin Seine, le 14 novembre 2013 exactement. Nous passions de 8 communes avec ses 21 500 habitants à 17 et 70 000. Fin 2015 la création de la communauté urbaine de 73 communes et 405 000 habitants était effective et ce malgré notre refus. A cela il faut ajouter la baisse drastique de nos dotations et un manque de projection financière, la perte de compétence et leur prise en charge inefficace. C'est peu de dire qu'en 7 ans, nous avons vu la complexité de la gestion de notre commune.

Malgré ces difficultés, nous avons su nous adapter au mieux afin de répondre aux besoins de nos administrés. Ainsi nous laissons à l'équipe suivante une situation saine où elle pourra très rapidement engager ses projets si elle le souhaite.

Merci à vous conseillers municipaux, quel que soit le groupe d'appartenance ; merci à mes adjoints qui se sont impliqués à tout moment et sans retenue ; et merci à Laurence DURAND avec qui j'ai travaillé en confiance.

Pour ceux d'entre vous qui briguez un nouveau mandat, je vous souhaite bonne chance. Malgré les difficultés dont vous avez connaissance, dans un contexte où les attentes des citoyens sont de plus en plus importantes, vous avez fait le choix de vouloir servir à nouveau votre commune. Soyez-en déjà remerciés. Faites de sorte que la démocratie reste toujours votre guide comme elle l'a été pour moi et que l'intérêt collectif prévale sur l'intérêt particulier. Celui-ci est sans doute plus facile à satisfaire car dans l'affectif mais tellement en contradiction avec la gestion d'une commune et ses obligations.

J'ai pris un réel plaisir à gérer notre commune. S'il y a eu des moments difficiles parfois, ils ont souvent été estompés par les encouragements et les signes de reconnaissance que j'ai pu avoir. Pour ma part je ne retiendrais que le meilleur de ces instants.

A bientôt, ici ou là, où le vent nous mènera.

Fin de la séance à 21 h 00.

Le maire,



Philippe Ferrand